

Cadre réservé à  
l'administration

Corps : Technicien de Recherche et de Formation Classe Normale  
BAP : J  
Nature du concours : Externe  
Emploi type : Gestionnaire financier et comptable  
Centre organisateur : Université Grenoble Alpes  
NOM : .....  
Prénoms : .....  
Né(e) le : .....

Corps : Technicien de Recherche et de Formation Classe Normale  
BAP : J  
Nature du concours : Externe  
Emploi type : Gestionnaire financier et comptable  
Centre organisateur : Université Grenoble Alpes

**CONCOURS EXTERNE**

**TECHNICIEN DE  
RECHERCHE ET FORMATION  
CLASSE NORMALE  
BAP J**



**Emploi-type : « Gestionnaire financier et comptable »**

**SESSION 2022**

**Épreuve écrite d'admissibilité**

**Durée : 3 heures**

**Coefficient : 4**

Le sujet comporte **12 pages** (incluant la page de garde).  
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

Vous devez composer sur le présent document, aucun document complémentaire ne sera accepté ni corrigé. Il ne doit pas être dégrafé et devra être remis aux surveillants à l'issue de la composition.  
Les questions peuvent être traitées de façon indépendante.

L'usage de la calculatrice scientifique non programmable autorisé.  
Tout autre document (autres que ceux remis lors de l'épreuve) et l'utilisation de tout matériels électroniques ne sont pas autorisés.  
Les téléphones portables doivent être rangés et éteints. Ils ne devront pas être sortis ou consultés durant toute l'épreuve, même pour regarder l'heure.

Il vous est rappelé que votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la 1<sup>ère</sup> page du sujet. Aucun signe distinctif ne doit être noté sur la copie sous peine d'annulation de la copie (les copies seront anonymées par l'administration avant d'être transmises au jury).

## Partie 1 : Questions relatives aux connaissances générales

1. Quelles sont les principales instances de gouvernance des universités ?

.....  
.....  
.....  
.....

2. Développez le sigle RGPD et précisez-en la définition.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

3. Combien y a-t-il de pays dans l'Union Européenne ?

.....  
.....

4. Peut-on s'exprimer librement sur les réseaux sociaux ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

5. Quel est le délai requis pour former un recours gracieux contre une décision de l'administration ?

.....  
.....  
.....

6. Quelles sont les trois fonctions publiques en France ?

.....  
.....  
.....



## Partie 2 : Questions relatives à l'environnement institutionnel et financier

**10. Quel est le rôle du Recteur de Région vis-à-vis des universités ? Précisez le nom du recteur de Région académique d'Auvergne-Rhône-Alpes à la date de l'écrit.**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**11. Comment et par qui est nommé le comptable d'une université ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**12. Définissez le statut d'une UMR (contrat, durée, budget...).**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**13. Quelles sont les grandes règles du RIFSEEP ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**14. Quel est le rôle de la cour de discipline budgétaire et financière ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**15. Qu'est-ce que le principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**16. Quelles sont les grandes étapes de préparation d'un budget d'EPCSCP ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**17. Selon l'article 143 du décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, quelle est la particularité du compte 515.1 ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....



**21. Décrivez les différentes opérations du processus d'une recette et indiquez qui en est le responsable ?**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Partie 3 : Cas pratiques**

**3-1 / Immobilisation et amortissement :**

Un laboratoire de recherche de votre établissement fait l'acquisition d'un spectromètre de masse pour un montant total de 200 000 € TTC (y compris des frais de transport qui s'élèvent à 500 € HT et des frais d'installation pour 2 500 € HT).

L'établissement va payer au fournisseur une TVA de 20% et l'amortissement de ce bien s'effectue au prorata-temporis selon la nomenclature définie par l'établissement (en pièce annexe n°2). Ce spectromètre est mis en service par le laboratoire en date du 1<sup>er</sup> mars 2016 puis mis au rebut le 15 mars 2022.

Dates clés de l'opération :

- le matériel est livré le 15 février 2016
- la facture est réceptionnée le 1<sup>er</sup> mars 2016
- le paiement du matériel est effectué le 1<sup>er</sup> avril 2016
- la sortie de l'inventaire comptable est actée par le conseil d'administration le 15 mars 2022

**Travail à faire :**

1. Donnez le seuil de comptabilisation d'une immobilisation dans les EPSCP et la définition de l'amortissement.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....  
.....  
.....  
.....

2. Déterminer les montants hors taxes, les montants de la TVA et les montants toutes taxes comprises de l'achat du Spectromètre

	HT	TVA	TTC
<b>TOTAL</b>			

3. Reconstituez le tableau des amortissements

Année	Montant de l'amortissement

4. Enregistrez au livre-journal les écritures de toute cette opération

Ecriture	Libellé	Compte Débit	Montant Débit	Compte Crédit	Montant Crédit



**ANNEXE 1 : Extrait du plan comptable :**

EXTRAIT PLAN COMPTABLE 2021		
N° compte	Sens du compte	Intitulé du compte
2153	D	Installations à caractère spécifique
2154	D	Matériel
2155	D	Outillage
216	D	Collections
217	D	Biens historiques et culturels
2182	D	Matériel de transport
2183	D	Matériel de bureau et matériel informatique
21831	D	Matériel de bureau
21832	D	Matériel informatique
2184	D	Mobilier
2811	C	Terrains de gisement
2812	C	Agencements et aménagements de terrains
2813	C	Constructions
2814	C	Construction sur sol d'autrui
2815	C	Installations techniques, matériels industriels et outillage
2817	C	Biens historiques et culturels
2818	C	Autres immobilisations corporelles
4011	C	Fournisseurs Achats de biens ou de prestations de services
4041	C	Fournisseurs Achats d'immobilisations
4081	C	Fournisseurs Achats de biens ou de prestations de services
4084	C	Fournisseurs d'immobilisations Achats d'immobilisations
418	D	Clients Produits non encore facturés
44562	D	TVA déductible sur immobilisations
44563	D	TVA transférée par d'autres organismes
44566	D	TVA déductible sur autres biens et services
44587	C	TVA sur facture à établir
5151	D	Compte au Trésor
5159	C	Règlements en cours de traitement
6811	D	Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles
6812	D	Dotations aux amortissements des charges de fonctionnement à répartir
707	C	Vente de marchandises

**ANNEXE 2 :**

<b>DUREE D'AMORTISSEMENT PAR NATURE DE BIEN</b>		
<b>COMPTE</b>	<b>LIBELLE</b>	<b>DUREE</b>
2053	Logiciels	5 ans
2058	Autres concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	5 ans
212	Agencements et aménagements de terrains	10 ans
2131	Bâtiments	25 ans
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	25 ans
214	Constructions sur sol d'autrui	25 ans
2151	Installations complexes spécialisées	10 ans
2153	Installations à caractère spécifique	10 ans
2154	Matériel scientifique	5 ans
2155	Outillage	10 ans
2157	Agencements et aménagements du matériel et outillage	10 ans
216	Collections	10 ans
2181	Installations générales, agencements, aménagements divers (dans des constructions dont l'établissement n'est pas propriétaire ou qu'il a reçues en mise à disposition)	5 ans
2182	Matériel de transport	5 ans
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 ans
2184	Mobilier	10 ans
2188	Matériels divers	5 ans

### 3-1 / Gestion financière et pluri-annualité :

Vous êtes gestionnaire dans un laboratoire.

Votre laboratoire prévoit en 2022 l'achat d'un microscope de 250 000€.

Le matériel est commandé en 2022. Le paiement d'une avance de 30% est prévu en 2022, et le paiement du solde aura lieu à la livraison en 2023.

Ce matériel bénéficie des financements suivants :

50% par l'université A

10% par l'université B (émission du titre de recette en 2022 et encaissement en 2023).

5% par l'université C (émission du titre de recette et encaissement en 2022).

Par ailleurs, votre laboratoire souhaite souscrire un contrat de maintenance pour cet équipement à compter de 2023, avec un paiement échelonné sur 3 ans à hauteur de 10 000€ / an.

1 / Comment allez-vous budgétiser vos AE, vos CP et vos recettes sur le budget 2022 puis sur votre budget 2023 ?

DEPENSES
----------

	2022	
	AE	CP
PERSONNEL		
FONCTIONNEMENT		
INVESTISSEMENT		
<b>TOTAL</b>		

	2023	
	AE	CP
PERSONNEL		
FONCTIONNEMENT		
INVESTISSEMENT		
<b>TOTAL</b>		

RECETTES ENCAISSABLES
-----------------------

	2022		2023
RECETTES		RECETTES	

2 / Au vu des soutiens financiers apportés par les universités A, B et C, quel est l'apport de votre établissement à l'achat de cet équipement (hors les frais de maintenance) ? Précisez le montant et le pourcentage restant à charge de votre établissement.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

3 / Le service facturier de votre établissement reçoit la facture de solde du fournisseur le 25 juin 2022. Quel est le délai global de paiement imparti pour payer cette facture ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

4/ Ce projet impactera-t-il les budgets suivants ? (argumentez votre réponse).

.....  
.....  
.....  
.....  
.....